




n°68 - 2012



Une précarité accrue pour les jeunes sans diplôme

La précarité de l'emploi est particulièrement sensible chez les moins de 25 ans. C'est d'ailleurs à cette tranche d'âge que s'adressent les dispositifs d'accompagnement destinés aux jeunes. En Picardie, non seulement la situation de ces jeunes vis-à-vis de l'emploi est plus difficile que celle de leurs proches aînés, les 25-29 ans, mais elle l'est aussi que celle de la moyenne des jeunes Français de moins de 25 ans. La précarité de l'emploi touche en premier lieu les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, plus nombreux en Picardie qu'en France. Majoritairement issus des familles les moins favorisées, ils sont 30 000 dans la région parmi les 16 à 24 ans. Ils créent plus tôt leur famille que les autres, particulièrement les jeunes filles dont la moitié ont fondé leur foyer et plus du tiers sont mères de famille.

Anne ÉVRARD,
Jean-Louis REBOUL,
Insee Picardie

Analyses

Les difficultés professionnelles liées à l'insertion ou au maintien dans l'emploi sont le premier déterminant des situations de précarité économique et sociale. Le chômage et le sous-emploi génèrent en effet souvent une fragilité financière qui gagne les différents domaines de la vie quotidienne et renforce les difficultés à trouver un emploi ou améliorer sa situation professionnelle.

Or les jeunes sont particulièrement exposés au chômage car ils sont les plus nombreux à entrer sur le marché du travail. Le risque de perdre son emploi est en outre plus élevé pour les salariés les plus récemment embauchés. En Picardie comme en France, la part des chômeurs parmi les actifs est ainsi deux fois plus forte pour les moins de 30 ans que pour leurs aînés. L'insertion professionnelle des jeunes est encore plus difficile depuis la crise de 2008. Les chiffres du chômage par âge observés en France au plus fort de la crise l'illustrent bien : entre 2008 et 2009, au deuxième trimestre, le taux de chômage des moins de 30 ans a augmenté de 3,9 points, celui des 30-49 ans, de 1,4 points seulement, et celui des plus de 50 ans, de 0,9 points. Cette conjoncture défavorable a davantage touché les régions du nord est et du Bassin parisien¹, marquées par une place plus forte de l'industrie.

► Les plus jeunes davantage confrontés au chômage

Parmi les moins de 30 ans, le chômage touche d'abord les plus jeunes. Les Picards de moins de 25 ans se trouvent doublement pénalisés, par rapport à leurs aînés et par rapport à la moyenne des jeunes Français. Parmi les actifs, 27 % des 18 à 24 ans sont au chômage² en Picardie contre 15 % des 25 à 29 ans et 9 % des plus de 30 ans. En France, les actifs de moins de 25 ans sont 22 % à être chômeurs, soit une différence de cinq points avec la Picardie. L'écart avec la moyenne nationale n'est plus que d'un point entre 25 et 29 ans, pour devenir quasiment nul au-dessus de 30 ans. Si les jeunes Picards de 18 à 24 ans sont plus souvent au chômage qu'ailleurs, c'est aussi qu'ils y restent plus longtemps : en Picardie, 31 % des chômeurs de cette tranche d'âge le sont depuis plus d'un an contre 26 % des jeunes Français. Seuls les jeunes du Nord-Pas-de-Calais sont plus nombreux à subir ce chômage de longue durée.

¹La Picardie fait partie du Bassin parisien.

²À partir d'ici nous parlons du chômage au sens du recensement et non plus comme au paragraphe précédent, du chômage au sens du Bureau International du Travail.

► **Jusqu'à 24 ans, des emplois plus précaires et plus souvent à temps partiel**

À cette difficulté d'obtenir ou de conserver un emploi, s'ajoutent deux autres formes de précarité professionnelle : la durée limitée du contrat de travail et le travail à temps partiel, les deux étant souvent liés.

En Picardie comme en France, la moitié seulement des salariés de moins de 25 ans occupe un emploi sans limite de durée (CDI et fonction publique). Ce chiffre augmente nettement avec l'âge, passant à 77 % pour les 25-29 ans et à 82 % pour les plus de 30 ans. La forte présence de l'intérim est une spécificité de notre région : 8 % des jeunes de moins de 25 ans occupent un emploi temporaire, soit le double de la moyenne nationale. Or, durant la crise, le secteur de l'intérim a servi de variable d'ajustement entre le ralentissement de l'activité économique et l'emploi. Ainsi, de tous les secteurs, il a été le premier et le plus durement touché : entre mars 2008 et mars 2010, sur les 25 000 emplois marchands détruits en Picardie, 11 000 provenaient du secteur de l'intérim. En 2010, ce secteur a été le moteur de la reprise de l'emploi picard.

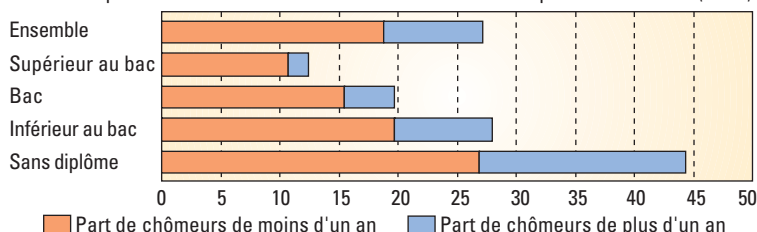
Du temps partiel pour un tiers des jeunes filles en emploi
Part de temps partiels en Picardie parmi les actifs ayant un emploi par sexe, âge et condition d'emploi

	Ensemble	Hommes	Femmes
Part de temps partiel parmi :			
les 30 ans et plus	14,7	4,1	27,3
les 25-29 ans	11,5	5,5	18,5
les 18-24 ans	23,9	17,0	33,2
dont : en contrat d'apprentissage	38,0	38,9	36,2
placés par une agence d'intérim	20,8	17,9	28,5
emplois-jeunes, CES, contrats de qualification	54,4	45,0	61,2
stagiaires rémunérés en entreprise	42,5	38,5	46,3
autres emplois à durée limitée	32,1	22,8	40,8
emplois sans limite de durée	15,1	6,8	26,1
non salariés	15,1	12,0	20,6

Source : Insee, recensement de la population 2007

Près de 45 % des jeunes en échec scolaire sont au chômage

Chômeurs parmi les actifs de 18 à 24 ans selon le niveau de diplôme en Picardie (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2007

Les jeunes occupent plus souvent un emploi à temps partiel que leurs aînés : 24 % des jeunes Picards sont à temps partiel entre 18 et 24 ans, 12 % entre 25 et 29 ans, 15 % au dessus de 30 ans. L'hébergement/restauration, l'enseignement et le commerce sont les trois secteurs où les jeunes sont le plus confrontés au temps partiel. Ces secteurs sont aussi ceux qui recrutent le plus d'étudiants à la recherche d'un emploi.

Si les jeunes filles sont autant sous contrat à durée indéterminée que les garçons, elles travaillent en revanche beaucoup plus souvent à temps partiel. Entre 18 et 24 ans, les jeunes filles se retrouvent deux fois plus souvent en activité restreinte que les garçons (33 % contre 17 %). Ce temps partiel apparaît plus contraint que choisi, en effet, d'après l'enquête emploi réalisée en France en 2008, une majorité de ces jeunes filles souhaitent travailler davantage.

► **Difficultés professionnelles prononcées pour les jeunes les moins diplômés**

Ces situations de chômage ou de précarité de l'emploi s'observent particulièrement chez les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire. Si 45 % des jeunes de moins de 25 ans sans diplôme sont au chômage en Picardie, seulement 12 % des diplômés du supérieur sont sans emploi. Le taux de chômage des bacheliers est de 20 %, celui des jeunes disposant d'un diplôme inférieur au baccalauréat de 28 %. Les jeunes diplômés se placent rapidement sur une trajectoire stable tandis que les peu diplômés ont un risque élevé de se trouver sur une trajectoire d'exclusion.

Le chômage, particulièrement élevé parmi les jeunes Picards, est donc d'abord lié à leur moindre formation. En Picardie, 41 % des jeunes chômeurs de 18 à 24 ans n'ont aucun diplôme contre 35 % des autres provinciaux. Cette part est même la plus élevée de toutes les régions françaises. Plus souvent au chômage, ces jeunes sans qualification y restent aussi plus longtemps. C'est particulièrement vrai en Picardie où 40 % des non diplômés de 18 à 24 ans à la recherche d'un emploi étaient en 2007 au chômage depuis plus d'un an (niveau le plus élevé des régions après le Nord-Pas-de-Calais) contre 14 % des titulaires d'un diplôme supérieur au bac.

► **Faibles niveaux de formation : des professions peu qualifiées**

Lorsqu'ils ont un emploi, les jeunes de moins de 25 ans sans diplôme travaillent fréquemment dans les professions les moins qualifiées : 90 % d'entre eux sont ouvriers ou employés, alors que 60 % des jeunes diplômés du supérieur occupent des emplois de cadres ou des professions intermédiaires.

Sans diplôme, les garçons s'insèrent le plus souvent dans les métiers d'ouvriers non qualifiés du bâtiment/travaux

Des conditions d'emploi plus difficiles pour les jeunes

Actifs occupés selon la condition d'emploi (%)

	En contrat d'apprentissage	Placés par une agence d'intérim	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification	Stagiaires rémunérés en entreprise	Autres emplois à durée limitée	Emplois sans limite de durée	Non salariés	Ensemble
France métropolitaine 18 à 24 ans	11,1	6,0	3,5	2,1	22,7	52,0	2,7	100
Picardie 18 à 24 ans	11,3	8,3	4,2	1,9	21,3	50,9	2,1	100
Picardie 25 à 29 ans	0,6	4,0	1,9	0,4	12,3	76,9	3,9	100

Source : Insee, recensement de la population 2007

publics, des industries de process³ ou de la manutention ; les filles travaillent plus fréquemment dans l'hôtellerie et la restauration ou la grande distribution. Ces professions constituent donc, malgré des conditions de travail difficiles, des opportunités d'insertion pour des jeunes non diplômés. Agents d'entretien, agents de gardiennage et de sécurité sont des professions où la part de jeunes est moins élevée, mais qui emploient toutefois près de 10% des jeunes actifs occupés non diplômés de moins de 25 ans.

► Le décrochage du système scolaire : un phénomène important en Picardie

L'absence de diplôme rend donc plus difficile l'accès au travail et lorsque le jeune détient un emploi, elle demeure un facteur de précarité. Intéressons-nous maintenant à cette population de jeunes de 16 à 24 ans qui quittent le système scolaire sans diplôme⁴ et ne sont donc plus ni élève, ni étudiant, ni apprenti. Ils sont un peu plus de 30 000 en Picardie. Près de 7% des jeunes Picards de 16, 17 et 18 ans ont décroché du système scolaire, soit un peu plus de 5 000 jeunes. Cette part double pour l'ensemble des jeunes Picards de 16 à 24 ans.

À tous les âges, la part de jeunes en échec scolaire, qu'ils soient filles ou garçons, est plus importante en Picardie qu'en moyenne provinciale. La Picardie est la région de France métropolitaine qui, après la Corse, compte la plus grande part de jeunes dans cette situation. La différence avec la moyenne est plus prononcée pour les garçons (plus de 4 points d'écart) que pour les filles (3 points d'écart). De même que les filles ont un meilleur niveau de formation, elles sont moins souvent en échec scolaire que les garçons.

► L'origine sociale pèse sur la réussite scolaire

Comme de nombreuses études l'ont montré, l'environnement familial joue un rôle déterminant sur la réussite scolaire. Les jeunes décrochent deux fois moins souvent du système scolaire lorsqu'ils vivent chez leurs deux parents qu'en famille monoparentale. C'est également le cas de 26% des jeunes dont les deux parents sont chômeurs contre 6% des jeunes dont les deux parents sont en emploi ; de 12% des jeunes dont le père est ouvrier contre 3% des enfants de cadre ; de 15% des jeunes dont le père est dépourvu de diplôme contre 3% des jeunes dont le père possède un diplôme supérieur au baccalauréat. Les jeunes étrangers comme les jeunes immigrés⁵ connaissent deux fois plus fréquemment cette situation que les autres jeunes.

³Dans laquelle les matières premières subissent une transformation chimique en plus d'une transformation physique (industries papetière, agro-alimentaire, chimique, pharmaceutique).

⁴Dans cette étude, les titulaires du seul BEPC sont compris dans les sans diplôme.

⁵Étranger : toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française ; Immigré : personne vivant en France et née étrangère à l'étranger.

⁶Ici on utilise la notion d'unité urbaine qui repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

⁷« Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes ; insertion sociale et professionnelle pour d'autres », in *Bref n°261*, Céreq, 2009.

► Les jeunes en échec scolaire résident d'abord en ville

Le taux de jeunes sortis sans diplôme dépasse la moyenne picarde dans une grande partie nord de la région à l'exclusion du pays du Grand Amiénois. Le Grand Creillois est le pays qui en compte la part la plus élevée (près de 19%). Arrivent ensuite les Pays les plus ruraux de Picardie, Thiérache, Trait Vert et Santerre Haute Somme. À l'inverse, les pays du Grand Amiénois et du Sud de l'Oise présentent les taux les plus bas, à peine supérieurs à la moyenne nationale.

Ces jeunes sont également les plus nombreux dans les villes-centres (15%) ou les villes isolées (17%) qu'elles soient situées en zone rurale ou urbaine⁶, alors qu'ils ne sont que 11% en banlieue de grande ville et 12% en commune rurale. Avec un jeune sur quatre en échec scolaire, la ville de Creil est particulièrement touchée. Les communes d'Abbeville, Laon, Saint-Quentin et Beauvais présentent également des taux élevés. Seules parmi les grandes villes, Amiens et Compiègne, qui attirent beaucoup de jeunes en études supérieures, ont une part de jeunes en échec scolaire sous la moyenne picarde.

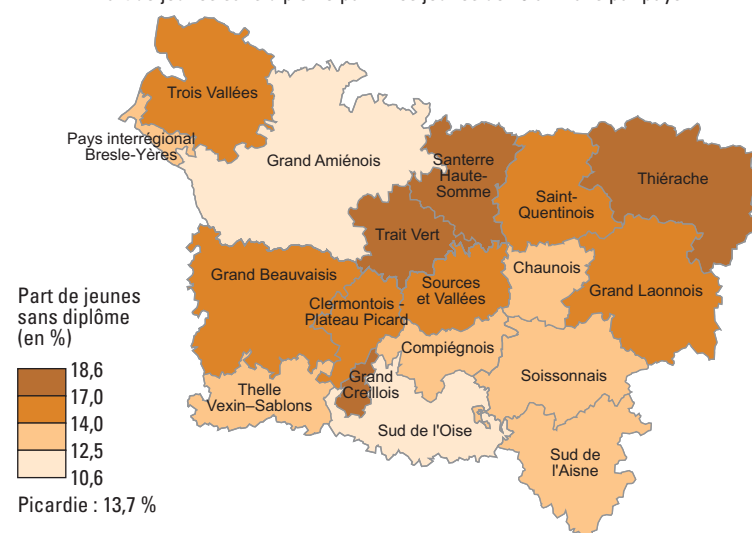
Les jeunes vivant dans une ZUS quittent plus souvent de manière précoce le système scolaire que les autres jeunes résidant en milieu urbain : dans presque toutes les ZUS de la région, le taux de scolarisation des 16 à 24 ans est inférieur à celui de l'ensemble des jeunes de la commune. L'enquête Génération 98 du Céreq montre bien qu'ils sont plus souvent issus d'un milieu populaire, d'une famille immigrée et d'un environnement familial plus éloigné de l'emploi⁷.

► La moitié des filles ayant décroché du système scolaire ont créé leur famille

En Picardie, la moitié des jeunes qui ont décroché du système scolaire ont quitté le domicile parental. 30% ont créé leur propre famille, le double des "non décrocheurs".

Les jeunes filles sorties du système scolaire sans diplôme sont particulièrement nombreuses à vivre en couple et/ou à être mère : la moitié d'entre elles ont créé leur propre

Près d'un jeune sur 5 en échec scolaire dans le pays du Grand Creillois
Part de jeunes sans diplôme parmi les jeunes de 16 à 24 ans par pays



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

famille, alors qu'elles ne sont qu'une sur cinq parmi les autres jeunes filles. Elles sont surtout plus souvent mères : 35 % contre seulement 7 %, ce qui est aussi plus élevé que la moyenne nationale (31 %). Ayant quitté le système scolaire, elles ont moins de raisons de différer la venue d'un enfant et envisagent plus facilement de poursuivre leur grossesse. Ce besoin d'enfant peut aussi revêtir une forme de compensation à l'échec scolaire : l'enfant leur confère un statut reconnu par l'entourage et une meilleure prise en charge par la famille et la société.

Une majorité de jeunes sortis sans diplôme du système scolaire se trouvent sur le marché du travail (78 %). Les garçons y sont nettement plus présents que les filles et beaucoup plus souvent en emploi qu'elles : le taux d'activité s'élève à 85 % pour les garçons, 68 % pour les filles ; le taux d'emploi à 44 % pour les garçons, 29 % pour les filles. Les filles en échec scolaire sont donc deux fois plus souvent inactives que les garçons. Ainsi, 19 % d'entre elles se sont déclarées femme au foyer.

Le décrochage du système scolaire accompagne parfois chez les jeunes de 16 à 24 ans la marginalité : 80 % des jeunes en détention (près de 600 jeunes) et près de la moitié des jeunes vivant sans abri ou en habitation mobile (environ 250 jeunes) sont des jeunes en échec scolaire.

► Près de 50 000 jeunes accompagnés par les Missions locales de Picardie en 2010

Les formules d'accompagnement destinées aux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail reposent en grande partie sur le réseau des missions locales⁸ et des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO). Ces structures aident les jeunes, âgés de 16 à 25 ans, à s'insérer sur les plans professionnel et social, en les guidant notamment dans le choix d'une formation. En 2010, les missions locales de Picardie⁹ ont ainsi accompagné près de 50 000 jeunes, dont plus de 17 000 en premier accueil. Plus des trois quarts des jeunes demandent d'abord à être soutenus dans leur projet professionnel. Parmi les jeunes reçus en entretien individuel, près de 15 000 ont signé un contrat de travail, 7 400 ont bénéficié d'une formation, un millier sont entrés en alternance.

Les dispositifs d'accompagnement, tels que le Civis ou désormais le contrat d'autonomie, visent à guider les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers un emploi durable en construisant avec eux des parcours d'insertion. Depuis 2007, plus de 33 400 jeunes ont bénéficié en Picardie d'un accompagnement dans le cadre du Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS). Ce programme national confié aux missions locales permet à ces jeunes de bénéficier d'un accompagnement renforcé. Près de 32 000 jeunes sont aujourd'hui sortis du dispositif, dont près de 7 000 pour intégrer un emploi de type classique.

En coordination avec les différents acteurs de l'information et de l'orientation régionaux, notamment les missions locales précédemment citées, l'Académie d'Amiens a également mis en place en 2011 un dispositif de suivi et d'appui des décrocheurs. ■

La moitié des jeunes filles en échec scolaire ont créé leur propre famille

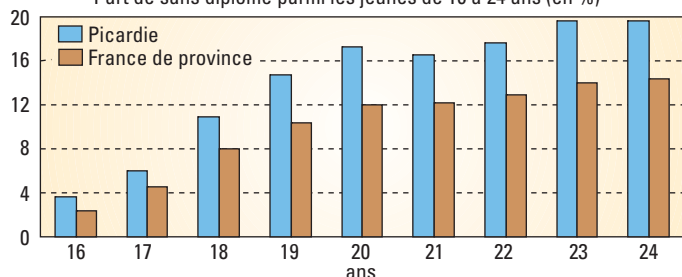
Les jeunes Picardes selon leur mode de cohabitation et selon qu'elles ont ou non décroché du système scolaire

	Décrocheurs	Non décrocheurs
Vivent chez leurs parents	36,4	61,4
Ont créé leur propre famille	49,4	20,8
dont: couple sans enfants	14,0	13,9
couple avec enfants	25,5	5,3
famille monoparentale	9,9	1,5
Vivent seules	4,3	8,6
Vivent avec d'autres jeunes	5,8	5,3
Vivent en communauté	4,2	3,9
Total	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2007

À chaque âge, la part de jeunes sans diplôme dépasse la moyenne de province

Part de sans diplôme parmi les jeunes de 16 à 24 ans (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

Pour en savoir plus

Le retard de la Picardie en termes de formation ne s'explique qu'en partie par les caractéristiques sociales de sa population, Anne Evrard, Insee Picardie Analyses n°43, Insee, 2009.

Emploi des jeunes, DARES Document d'études n°166 de novembre 2011.

Rapport d'activité 2010 des 17 Missions locales de Picardie Regards sur les dix premières années de vie active d'une génération (premiers résultats de l'enquête 2008 auprès de la génération 98), Céreq, Notes Emploi Formation 45.

⁸Créées en 1982, les missions locales et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation sont des structures associatives, intégrées aux mairies, qui font partie du même réseau.

⁹Rapport d'activité 2010 des 17 missions locales de Picardie.